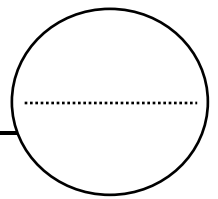




# PROCÈS-VERBAL DE LA MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE HEMMINGFORD



## PROVINCE DE QUÉBEC MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE HEMMINGFORD

À la séance extraordinaire du Conseil municipal tenue mardi le 22 août 2018 à compter de 18h00 à la salle du conseil de l'édifice municipal au 505, rue Frontière, Hemmingford.

### Sont présent(e)s :

M. Drew Somerville, maire;  
M. Normand Lussier, conseiller n° 1;  
M. Luc Guérin, conseiller n° 2;  
M. Christopher Hill, conseiller n° 3;  
M. Howard Silverman, conseiller n° 5;  
M. Roy Catto, conseiller n° 4;  
Mme Lucie Bourdon, conseillère n° 6;

### Sont absents :

### Sont également présente :

Amélie Latendresse, Directrice générale et secrétaire-trésorière

## VÉRIFICATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

À 18h00, M. Drew Somerville, président d'assemblée, déclare la séance ouverte après vérification du quorum. Un constat est fait par l'ensemble des membres du conseil à l'effet qu'ils ont bien reçu l'avis de convocation.

2018-08-250

### 1-ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Normand Lussier, conseiller, appuyé par Howard Silverman, conseiller, et résolu unanimement d'accepter l'ordre du jour tel que déposé mais en le laissant ouvert.

**ADOPTÉE**

2018-08-251

### 2 – ABROGATION DE LA RÉOLUTION NO.2018-07-203 – APPEL D'OFFRES SUR INVITATION MANDAT INGÉNIERIE RACCORDEMENTS INVERSÉS

Considérant qu' il est impossible de donner le mandat d'élimination des raccordement inversés pour les quatre (4) années en une seul fois ;

Considérant que le mandat pour 2018 peut être donner de gré à gré car ce mandat ne comportera pas une dépense de plus de 25 000\$ ;

En conséquence, il est proposé par Normand Lussier, conseiller, appuyé par Christopher Hill, conseiller, et résolu unanimement par les conseillers d'annuler la résolution no.2018-07-203.

**ADOPTÉE**

2018-08-252

### 3 – ADJUDICATION MANDAT AVIZO – RECHERCHES DES RACCORDEMENTS INVERSÉS – MANDAT 2018

Considérant que la Municipalité s'est dotée d'un plan d'action visant l'élimination des raccordements inversés sur son réseau d'égout ;

Considérant que la Municipalité doit effectuer des actions tel que l'analyse de la réglementation, l'inspection des émissaires et l'échantillonnage au besoin ;

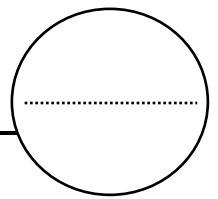
Considérant la soumission reçu d'Avizo Experts Conseil au montant 1419,80\$ plus les taxes applicables ;

Considérant que des frais d'analyses au montant de 137,51\$ seront peut-être requis suite aux inspections des émissaires ;

En conséquence, il est proposé par Normand Lussier, conseiller, appuyé par Roy Catto, conseiller, et résolu unanimement par les conseillers d'octroyer le mandat d'analyse de la



# PROCÈS-VERBAL DE LA MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE HEMMINGFORD



réglementation, d'inspection des émissaires et de l'échantillonnage à la firme d'ingénieur Avizo Expert conseil pour un montant maximum de 1790,52\$ taxes incluses.

**ADOPTÉE**

**2018-08-253**

## **4- GARAGE MUNICIPAL - CANTON DE HEMMINGFORD**

Considérant la résolution no.2018-07-209, concernant un mandat commun entre les municipalités du Village et du Canton de Hemmingford pour une entente de partage du garage municipal à construire ;

Considérant que la Municipalité ne désire plus se joindre à la municipalité du Canton de Hemmingford pour l'utilisation du futur garage municipal du Canton;

Considérant qu'une entente de 20 ans avait été proposée pour le partage du garage municipal ;

Considérant que par cette entente, le présent contrat de location des espaces de bureau de la municipalité du Canton, situés dans l'immeuble propriété de la Municipalité du Village de Hemmingford, au montant de 1680.47 par mois, n'aurait plus été exigée à compter de janvier 2019;

En conséquence, il est proposé par Normand Lussier, conseiller, appuyé par Howard Silverman, conseiller, et résolu majoritairement par les conseillers les votes étaient répartie de la façon suivante :

- 3 conseillers en faveur de l'arrêt du projet dont Normand Lussier, Howard Silverman et Lucie Bourdon ;
- 3 conseillers contre l'arrêt du projet soit Luc Guérin, Christopher Hill ainsi que Roy Catto,
- le maire ayant voté pour l'arrêt du projet ;
  
- D'annuler l'entente de partage du garage municipal en date de ce jour et d'assumer entièrement les frais d'avocat relié à cette entente de location ;
  
- De communiquer à la Municipalité du Canton la décision du conseil de se retirer du projet de partage de garage municipal.

**ADOPTÉE**

**2018-08-254**

## **5 – ABROGER LA RÉOLUTION NO. 2018-08-238 – MAMOT AIDE FINANCIÈRE GARAGE MUNICIPAL CANTON**

Considérant que le conseil du Village de Hemmingford a changé d'avis concernant la mise en commun du garage municipal du Canton et du Village de Hemmingford ;

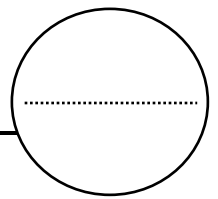
Considérant que la Municipalité ne désire plus louer une partie du bâtiment du nouveau garage du Canton de Hemmingford ;

En conséquence, il est proposé par Normand Lussier, conseiller, appuyé par Lucie Bourdon, conseillère, et résolu majoritairement par les conseillers d'abroger la résolution no.2018-08-238.

**ADOPTÉE**



# PROCÈS-VERBAL DE LA MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE HEMMINGFORD



2018-08-255

## 6A– RESTRUCTURATION ADMINISTRATIVE ET NOUVEL ORGANIGRAMME

- Considérant la réflexion sur le processus de restructuration administrative amorcée au mois de mars 2018;
- Considérant la volonté du Conseil de prendre les moyens nécessaires afin d'augmenter l'efficacité de la gestion administrative municipale;
- Considérant qu'il y a lieu de modifier la structure administrative actuelle afin d'optimiser l'utilisation du personnel et offrir un service optimal aux citoyens, notamment au niveau de l'urbanisme;
- Considérant qu'afin d'atteindre les objectifs de cette restructuration, il est nécessaire de procéder à des abolitions de poste et d'effectuer des mouvements de personnel;
- Considérant le plan global de restructuration proposé par la Direction générale;
- Considérant le nouvel organigramme préparé par la Direction générale, lequel reflète les changements proposés dans le cadre de la restructuration;

En conséquence, il est proposé par Normand Lussier, conseiller, appuyé par Christopher Hill, conseiller, et résolu unanimement par les conseillers ce qui suit :

- D'adopter le plan global de restructuration proposé par la Direction générale;
- D'adopter le nouvel organigramme découlant de cette restructuration et permettant d'atteindre les objectifs de celle-ci;
- D'accepter de joindre le nouvel organigramme à la présente résolution;
- De mandater la Directrice générale afin qu'elle prenne les mesures nécessaires pour mettre en œuvre, dans les meilleurs délais, cette restructuration.

**ADOPTÉE**

2018-08-256

## 6B - RESTRUCTURATION ADMINISTRATIVE - ABOLITION DU POSTE DE DIRECTRICE GÉNÉRALE ET SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE ADJOINTE / RESPONSABLE DE L'EAU POTABLE ET DES EAUX USÉES ET CRÉATION DU POSTE DE DIRECTRICE GÉNÉRALE ADJOINTE / COORDONNATRICE DES TRAVAUX PUBLICS

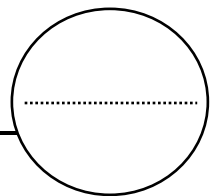
- Considérant la résolution # 2018-08-255 concernant la restructuration administrative en cours et le nouvel organigramme de la Municipalité du Village de Hemmingford;
- Considérant que madame Pascale Giroux occupe actuellement la fonction de Directrice générale et secrétaire-trésorière adjointe / Responsable de l'eau potable et des eaux usées;
- Considérant qu'en vertu du nouvel organigramme, ce poste a été aboli et remplacé par le poste de Directrice générale adjointe / Coordinatrice des travaux publics;

En conséquence, il est proposé par Normand Lussier, conseiller, appuyé par Howard Silverman, conseiller, et résolu unanimement par les conseillers :

- D'autoriser la création du poste de Directrice générale adjointe / Coordinatrice des travaux publics;
- D'autoriser le retrait de la fonction de Directrice générale et secrétaire-trésorière adjointe / Responsable de l'eau potable et des eaux usées à madame Giroux et la nomination au poste de Directrice générale adjointe / Coordinatrice des travaux publics, sans modification des conditions de travail de cette dernière;



# PROCÈS-VERBAL DE LA MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE HEMMINGFORD



D'autoriser l'abolition du poste de Directrice générale et secrétaire-trésorière adjointe / Responsable de l'eau potable et des eaux usées;

**ADOPTÉE**

2018-08-257

## **6C - RESTRUCTURATION ADMINISTRATIVE - ABOLITION DU POSTE D'ADJOINTE ADMINISTRATIVE**

Considérant la résolution # 2018-08-255 concernant la restructuration administrative en cours et le nouvel organigramme de la Municipalité du Village de Hemmingford;

Considérant que madame Jessika Savoie-Riendeau occupe actuellement la fonction d'Adjointe administrative;

Considérant qu'en vertu du nouvel organigramme adopté en vertu de la résolution # 2018-08-255 ce poste a été aboli;

Considérant que la municipalité souhaite faciliter la transition d'emploi de madame Savoie-Riendeau;

Considérant qu'il est souhaitable qu'un préavis travaillé de cinq (5) semaines soit remis à madame Savoie-Riendeau afin de faciliter sa transition d'emploi;

En conséquence, il est proposé par Lucie Bourdon conseillère, appuyé par Normand Lussier, conseiller, et résolu unanimement par les conseillers :

D'autoriser l'abolition du poste d'Adjointe administrative actuellement occupé par madame Savoie-Riendeau;

De mettre fin à l'emploi de madame Savoie-Riendeau en date du 26 septembre 2018;

De mandater la Directrice générale afin d'informer madame Savoie-Riendeau du contenu de la présente résolution;

D'autoriser la Directrice générale à signer tout document requis afin de finaliser avec madame Savoie-Riendeau les modalités liées à sa fin d'emploi.

**ADOPTÉE**

2018-08-258

## **6D - RESTRUCTURATION ADMINISTRATIVE - ABOLITION DU POSTE DE DIRECTEUR DES TRAVAUX PUBLICS ET CRÉATION DU POSTE DE TECHNICIEN AUX TRAVAUX PUBLICS ET À L'OPÉRATION DES USINES D'EAU POTABLE ET EAUX USÉES**

Considérant la restructuration administrative en cours;

Considérant que monsieur Yves Gauthier occupe actuellement la fonction de Directeur des travaux publics;

Considérant que le plan global de restructuration et le nouvel organigramme adopté par le Conseil en vertu de la résolution # 2018-08-255 ;

En conséquence, il est proposé par Lucie Bourdon, conseillère, appuyé par Normand Lussier, conseiller, et résolu unanimement par les conseillers :

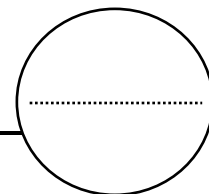
D'autoriser la création du poste de Technicien aux travaux publics et à l'opération des usines d'eau potable et eaux usées;

D'autoriser le retrait de la fonction de Directeur des travaux publics et la nomination de monsieur Yves Gauthier au poste de Technicien aux travaux publics et à l'opération des usines d'eau potable et eaux usées, sans modification des conditions de travail de ce dernier;

D'autoriser l'abolition du poste de Directeur des travaux publics;



# PROCÈS-VERBAL DE LA MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE HEMMINGFORD



ADOPTÉE

2018-08-259

## 6E - RESTRUCTURATION ADMINISTRATIVE – RÉDUCTION DU NOMBRE D’HEURES DE TRAVAIL POUR LE POSTE DE JOURNALIER VOIRIE À TEMPS PARTIEL SUR APPEL

- Considérant la restructuration administrative en cours;
- Considérant que monsieur Yves Poissant occupe actuellement la fonction de Journalier voirie à temps partiel sur appel à raison d’environ 18 heures par semaine;
- Considérant le plan global de restructuration et le nouvel organigramme adopté par le Conseil en vertu de la résolution #2018-08-255 ;
- En conséquence, il est proposé par Normand Lussier, conseiller, appuyé par Howard Silverman, conseiller, et résolu unanimement par les conseillers :
- D’autoriser la réduction du nombre d’heures alloué hebdomadairement pour le poste de Journalier voirie à temps partiel sur appel à environ 10 heures par semaine.

ADOPTÉE

2018-08-260

## 6F-RESTRUCTURATION ADMINISTRATIVE – ABOLITION DU POSTE DE CONCIERGE ET SURVEILLANT AU CENTRE RÉCRÉATIF ET CRÉATION DU POSTE DE JOURNALIER AU CENTRE RÉCRÉATIF

- Considérant la restructuration administrative en cours;
- Considérant que monsieur Côme Giroux occupait le poste de Concierge et surveillant au Centre récréatif;
- Considérant que monsieur Côme Giroux exerce depuis quelques mois, en raison des besoins de la Municipalité, des tâches de Journalier au Centre récréatif afin d’en faire l’entretien;
- Considérant le plan global de restructuration et le nouvel organigramme adopté par le Conseil en vertu de la résolution # 2018-08-255 ;
- En conséquence, il est proposé par Lucie Bourdon, conseillère, appuyé par Normand Lussier, conseiller, et résolu unanimement par les conseillers :
- D’autoriser la création du poste de Journalier au Centre récréatif;
- D’autoriser le retrait de la fonction de Concierge et surveillant au Centre récréatif et la nomination de monsieur Côme Giroux au poste de Journalier au Centre récréatif, sans modification des conditions de travail de ce dernier;
- D’autoriser l’abolition du poste de Concierge et surveillant au Centre récréatif.

ADOPTÉE

## PÉRIODE DE QUESTION

Aucuns citoyens présents.

2018-08-261

## LEVÉE DE LA SÉANCE

La séance est levée à 18h12 sur une proposition de Normand Lussier, conseiller, appuyé par Howard Silverman, conseiller, et ce résolu unanimement.

ADOPTÉE

\_\_\_\_\_  
Drew Somerville, Maire  
Maire.

\_\_\_\_\_  
Amélie Latendresse  
Directrice générale et Secr.-très.

Je, Drew Somerville, maire de la Municipalité du Village de Hemmingford, signe pour approbation, toutes les résolutions adoptées à la séance extraordinaire tenue le 22 août 2018.



**PROCÈS-VERBAL DE LA MUNICIPALITÉ  
DU VILLAGE DE HEMMINGFORD**

---

